



Objet : Délégations aux Fonctions d'Officier d'Etat Civil - Madame Fabienne LAGARDE - du 1er au 6 avril 2024

## **ARRETE**

### **LE MAIRE DE LA VILLE DU MANS**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Etant donné l'empêchement de Messieurs et Mesdames les Adjoints,

### **Arrête**

ARTICLE 1er : Madame Fabienne LAGARDE, Conseillère Municipale, est déléguée, concurremment avec Nous, pour remplir les fonctions d'Officier d'Etat Civil, du 1<sup>er</sup> au 6 avril 2024.

ARTICLE 2 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait au Mans, le 22 mars 2024

Le Maire,

*Signé par Stéphane LE FOLL*

Stéphane LE FOLL  
Président de Le Mans Métropole,  
Ancien Ministre